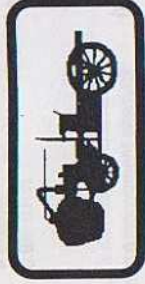


MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE  
 SECRETARIAT D'ETAT A L'INDUSTRIE  
 D.R.I.R.E. ILE DE FRANCE



CENTRE NATIONAL DE RECEPTION DES VEHICULES  
 Autodrome de Linas-Montlhéry 91310 MONTLHERY

## PROCES VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant accrédité du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules de genre CAM-VASP de marque NISSAN

Type : **WETTKO-15-1 -WETTKO-15-2 - WETTKO-15-3 - WETTKO-15-4 - WETTKO-15-5 - WETTKO-15-6**

livré :

- En châssis cabine satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule livré.

Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application pour la catégorie du type de véhicule carrossé.

NOTA : Véhicule conforme aux limites de niveau A de la directive 2001/27/C.E.

Monthléry, le 3 février 2004

Vu et approuvé :

Enregistré sous le n°AU-2486-99-04  
 Fait à Paris, le 3 février 2004

Pr. le Directeur Régional de l'Industrie de la Recherche  
 et de l'Environnement d'Ile-de-France  
 Pr. Le Chef de la Division Automobiles,  
 Métrologie et Appareils à Pression

L'ingénieur de l'industrie  
 et des mines  
 P.DEVIGNE

Le Chef du Centre National de Réception des véhicules  
 M. LEGEAY

### CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussigné NISSAN FRANCE SA - Parc de Pissaloup - 13, Avenue Jean d'Alembert - 78194 Trappes CEDEX, représentant dûment accrédité de NISSAN VEHICULOS INDUSTRIALES SA, constructeur certifié :

a) Que le véhicule livré : en châssis cabine (voir nota 1) ou en VASP (Voir nota 3)

- 1) Genre :
- 2) Marque :
- 3) Types et versions :
- 4) Numéro d'ordre dans la série du type ou numéro d'identification : (2)
- 6) Source d'énergie
- 7) Puissance administrative (CV) :
- 8) Nombre de places assises (y compris le conducteur)
- 10) Poids total autorisé en charge (en tonnes) :
- 12) Poids total roulant autorisé (en tonnes) :
- 14) Niveau sonore de référence (dBA) :
- 15) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tours par minute) :

(1) Rayer la mention inutile

(2) A compléter

Est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus, et peut de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire. (Voir nota)

b) Que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le .....  
 Pour être livré à : .....

(Nom et adresse de l'acheteur ou à l'aut du concessionnaire)

Fait à :

Le :

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule livré en châssis nu ou du camion livré en châssis cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès verbal de réception par type et :

- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ;
- soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès verbal de réception à titre isolé.

NOTA 3 : Pour obtenir l'immatriculation du camion livré en châssis nu ou VASP (sauf BOM) désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès verbal de réception par type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 19/07/54 relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un PV de réception à titre isolé.